

merce prendra bonne note de cette décision des autorités postales américaines.

\* \*\*

—Le correspondant à Rochester d'une maison de Montréal, parlant de la récolte des pommes, annonce que dans l'Etat de New-York la récolte ne sera pas brillante et n'atteindra guère qu'un huitième d'une récolte ordinaire.

La qualité des fruits est des plus ordinaires; il en tombe beaucoup, et aucun des producteurs de cette région ne paraît disposé à spéculer sur livraison future.

On prête à un gros producteur un propos qui confirmerait ce que nous disons ci-dessus. "Je ne voudrais pas m'engager, disait-il, à vendre une boîte de pommes livrable en septembre, octobre ou novembre au-dessous de 9 à 10c par livre. Il y a, sans doute, une bonne part d'exagération dans ces pronostics pessimistes. Nous avons néanmoins cru utile de les noter en passant.

\* \*\*

—Les dernières nouvelles du Manitoba sont plus rassurantes au sujet de la récolte future. Le temps se montre favorable au grain et s'il continue ainsi pendant un mois ou six semaines, la récolte sera superbe et se fera dans les meilleures conditions. Actuellement on rentre les foins et l'on va bien vite s'occuper de la récolte de l'avoine.

\* \*\*

—Le Conseil Privé d'Angleterre a renvoyé l'appel du Dr England, dans sa cause contre MM. Kerry, Watson & Cie. On se rappelle que la femme du Dr England avait été empoisonnée par suite d'une erreur dans une prescription remplie par MM. Kerry, Watson & Cie. En Cour Supérieure, présidée par le juge Archibald, M. England avait obtenu \$1,000 de dommages pour son enfant.

\* \*\*

—Les exportateurs de fromage conviennent volontiers que, cette année, le volume de l'exportation, tout satisfaisant qu'il soit, n'atteindra pas celui de l'an dernier.

Pour conserver au fromage canadien les marchés acquis et pour lui ouvrir de nouveaux débouchés, il est essentiel que nos fromagers s'attachent à ne livrer que des fromages de choix. La demande au lieu de rester stationnaire ou même de diminuer augmentera et tout le monde en profitera.

On pourrait en dire autant du commerce de beurre dont la fabri-

cation n'est malheureusement pas toujours aussi soignée qu'elle pourrait et qu'elle devrait l'être. Cette négligence de quelques-uns porte un grand préjudice à la masse des producteurs canadiens.

\* \*\*

—M. Charles R. Devlin, commissaire au Canada en Irlande, a fait préparer un étalage de produits canadiens à l'Exposition de Limerick, à la fin de juin dernier. Semblable étalage a été fait pour l'exposition de Cork au commencement de juillet et les deux ont attiré l'attention de milliers de personnes.

M. Devlin s'est tenu en permanence à ces deux expositions pour donner au public tous les renseignements voulus sur notre pays, ses ressources, ses produits, etc.

\* \*\*

—Le rapport de la conférence sur le sucre tenue à Bruxelles, n'a eu aucun succès à cause du refus de la France et de la Russie de s'unir aux autres pays, pour la suppression de la prime d'exportation. Les délégués anglais ont recommandé que les autres gouvernements rendent nulles les primes imposées par la France et la Russie en imposant des droits pour les contrebalancer, comme l'ont fait les Etats-Unis.

\* \*\*

—Rien de plus agréable à l'œil, rien de plus appétissant qu'une épicerie reluisante de propreté, dont les marchandises sont classées avec ordre et disposées avec goût de manière à flatter l'œil de la cliente et à tenter sa bourse, comme chez MM. Gravel Frères, N. Collin & Cie, St-Charles, Fraser Viger & Cie et une foule d'autres.

Par contre, rien de plus disgracieux et de mieux fait pour chasser une clientèle qu'une épicerie rappelant le monde après le déluge, pour l'ordre, ou le passage d'un cyclone.

Il y a quelques jours, en attendant les chars, nous examinons les vitrines d'une épicerie qui a eues beaux jours à Montréal et qui semble aujourd'hui livrée aux mouches et aux araignées. On comprendra que nous ne donnions pas de noms!

Les conserves à l'étalage sont à ne pas toucher avec des pincettes, tant les boîtes sont sâles; les bouteilles de liqueurs ne tenteraient pas un ivrogne de la dernière catégorie. Quant aux conserves en bouteilles, il suffit de les regarder, criblées de "signatures" de mouches, de poussières etc, et reposant sur un fond couvert de mouches mortes, qui n'a pas vu le balai depuis un an au

moins. Ajoutez à cela l'action des rayons du soleil sur ces produits exposés sans soin et sans précaution et vous aurez une idée de la clientèle qui peut bien s'approvisionner dans une pareille maison.

Il y a des gens qui s'étonnent, avec un pareil désordre, avec une semblable négligence, d'arriver fatalement à la faillite!

On ne saurait trop le répéter, dans l'épicerie, comme dans tout le commerce d'alimentation, c'est l'ordre, la propreté, la belle disposition de la marchandise autant que son apparence qui font le succès d'une maison.

\* \*\*

—Le nouveau directeur de la maison Menier à New-York, M. Curé ainsi que sa femme, sont au nombre des naufragés non retrouvés de *La Bourgogne*. M. Curé allait en France pour recevoir de vive voix les instructions relatives à son nouveau poste.

## L'INDUSTRIE DES CHEMISES ET DES FAUX-COLS

Nous recevons du secrétaire de l'association des fabricants de Chemises et de Faux-Cols du Canada, avec prière de l'insérer, la circulaire dont nous donnons ci-dessous la traduction. Elle traite de la réduction des salaires dont le résultat serait dû aux changements de tarif de douane.

Nous laissons aux auteurs de la circulaire la responsabilité des opinions émises par l'association et le *Dry Goods Review* relativement à une entrevue avec le Premier ministre.

La façon dont le gouvernement du Dominion a traité l'industrie de la chemise est une preuve évidente de la double politique et de l'incompétence officielle qui existe depuis nombre d'années. L'histoire entière en sera dite un de ces jours et les marchands du pays seront forcés d'en arriver à une des deux conclusions suivantes: Ou que le gouvernement ne remplira pas les promesses formelles faites aux promoteurs d'une industrie importante, ou que les ministres sont incapables de résoudre sur une base juste et commerciale une question extrêmement simple de tarif.

La situation des affaires semble être celle-ci: à partir du 1er juillet, une réduction de 10 pour cent est faite sur les salaires des employés; le personnel de plusieurs grandes manufactures devra être réduit et un grand nombre d'ouvriers habiles devront laisser le pays ou chercher